

tations fédérales des États-Unis. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il est d'accord pour que ce pétrolier emprunte le détroit Juan de Fuca et, le cas échéant, s'il appuie le projet Trans Mountain ou le projet Northern Tier?

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Madame le Président, je n'ai pas donné mon appui à ce projet qui, si j'en crois les renseignements qui m'ont été communiqués, se déroulera entièrement dans les eaux américaines.

LES EXERCICES DE NAVIGATION ET D'URGENCE

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Est-il au courant des exercices de navigation et d'urgence auxquels on doit soumettre en janvier ce pétrolier géant? Le ministre a-t-il été consulté et a-t-il informé le gouvernement des États-Unis de notre opposition à ce projet?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, nous n'avons pas formulé d'objections à ces exercices pour la bonne raison qu'ils se feront non seulement dans les eaux américaines, comme l'a dit mon collègue, mais aussi parce qu'à cette occasion le navire transportera de l'eau de mer plutôt que du pétrole. Donc, l'opération ne présente aucun danger. Néanmoins, nous avons fait savoir à de nombreuses reprises au gouvernement américain que nous sommes très inquiets à l'idée que des pétroliers pourront emprunter ces détroits. Nous n'abandonnons certainement pas notre position; nous exerçons le maximum de pressions auprès des autorités de Washington.

LES PROTESTATIONS FAITES AUPRÈS DES AUTORITÉS AMÉRICAINES

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans, au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement ou au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Même si ces expériences se font dans les eaux américaines, il y a plusieurs faits à ne pas oublier. D'abord, les courants marins se déplacent vers le nord à partir du lieu des exercices et, deuxièmement, si nous laissons faire ces manœuvres sans protester cela nous empêche pratiquement de nous opposer à l'arrivée de véritables pétroliers géants. Je demande aux trois ministres de déclarer à l'unisson qu'ils protesteront...

Mlle MacDonald: Ils ne seront jamais d'accord.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Ils ne peuvent pas parler à l'unisson, c'est vrai. Pourquoi n'ont-ils émis aucune protesta-

Questions orales

tion? Les exercices ont lieu dans l'eau de mer, d'accord, mais ce n'est pas de l'eau de mer qu'ils raffinent, mais du pétrole.

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, nous n'avons absolument pas renoncé à notre position...

Une voix: Oh, oh!

M. MacGuigan: Non.

M. Nielsen: Quelle position?

M. MacGuigan: ... en ce qui concerne la circulation de pétroliers géants dans ces eaux. Nous n'avons cessé de faire part de nos inquiétudes aux autorités américaines. Néanmoins, nous croyons devoir protester s'il y a risque de dégâts. Pour le moment, il s'agit d'une manœuvre expérimentale dans les eaux américaines et le pétrolier transportera de l'eau de mer. Je demande à mon honorable ami comment nous pourrions nous opposer officiellement à ce genre d'exercice.

* * *

[Français]

LES PÊCHES

ON DEMANDE DES NORMES D'INSPECTION PLUS SÉVÈRES POUR LES PRODUITS DE LA MER DE L'EST DU CANADA

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Pêches et des Océans. La qualité du poisson demeure un problème dans l'Est du Canada et plusieurs facteurs sont en cause tels que les filets utilisés, l'entreposage des prises dans les bateaux et les débarquements. Il semble que depuis quelques années l'industrie des pêches se soit orientée vers la quantité plutôt que la qualité. Est-ce que l'honorable ministre se propose d'établir des normes d'inspection plus sévères en vue d'améliorer la qualité des produits de la mer?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je remercie l'honorable député d'avoir posé la question, cela me donne l'occasion de répondre à des articles fort erronés qui ont été publiés récemment. La réalité c'est que la qualité constante échappe parfois à notre production de poisson et qu'en l'occurrence les acheteurs à l'étranger ne sont pas renseignés, ils ne savent pas s'ils ont affaire à un poisson de première qualité ou de qualité moindre. Nous avons l'intention d'instaurer un système de permis qui fixerait les normes qui devront être respectées dans les usines, de même que dans les bateaux qui livrent le poisson aux usines. De cette façon, au lieu d'avoir un problème, dans l'avenir, et c'est ce que nous voulons faire, ce sera au contraire une marque de la réputation canadienne dans le domaine de l'exportation du poisson.